



Autoroute de Liaison Seine-Sarthe

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Autoroute de Liaison Seine-Sarthe

Société anonyme

ZAC DE MAISON ROUGE 27800 BOSROBERT

R.C.S : 422 654 160 R.C.S. Bernay

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Autoroute de Liaison Seine-Sarthe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Autoroute de Liaison Seine-Sarthe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3. c. iii. de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthodologie d'évaluation de l'amortissement des immobilisations corporelles du domaine concédé. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable et approprié de ces modalités d'évaluation et leur correcte application.

Les notes 3.i et 9 de l'annexe aux comptes annuels précisent le traitement des frais d'émission d'emprunts et de la soulte issus de la nouvelle dette contractée lors du refinancement. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable ainsi que de la pertinence de l'information fournie dans les notes susvisées.

La note 8 de l'annexe aux comptes annuels décrit la méthodologie de comptabilisation des impôts différés, et leur évaluation. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable ainsi que de la pertinence de l'information fournie dans la note susvisée. Par ailleurs, nous avons apprécié le caractère raisonnable et approprié des modalités d'évaluation et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 22 mars 2022

Olivier THIREAU

Olivier THIREAU

AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE				
BILAN AU 31 DECEMBRE 2021				
(en Euros)				
ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	au 31/12/2021	au 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	0	0	0	0
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 441 277	646 806	1 794 471	1 492 129
<i>IMMOBILISATIONS DU DOMAINE PROPRE</i>				
Brevets et droits similaires	15 652	4 187	11 465	53 274
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	25 810
<i>IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION</i>				
Immobilisations incorporelles	2 352 700	642 619	1 710 081	1 227 475
Immobilisations incorporelles en-cours	72 925	0	72 925	185 570
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	922 434 283	173 601 627	748 832 656	757 813 640
<i>IMMOBILISATIONS DU DOMAINE PROPRE</i>				
Terrains	37 701	0	37 701	37 701
Constructions	671 406	74 508	596 898	627 224
Installations techniques, matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	105 275	14 406	90 869	41 851
<i>IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION</i>				
Immobilisations corporelles	920 454 918	173 512 713	746 942 205	756 245 991
Immobilisations corporelles en-cours	1 164 984	0	1 164 984	860 873
Avances et acomptes	0		0	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	61 776 673	0	61 776 673	506
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	61 776 673	0	61 776 673	
Autres immobilisations	0,00	0	0	506
ACTIF IMMOBILISE	986 652 233	174 248 433	812 403 800	759 306 275
STOCKS ET EN COURS	223 556	0	223 556	31 208
Autres approvisionnements	166 266	0	166 266	0
Marchandises	57 290	0	57 290	31 208
AVANCES ET ACOMPTEs	39 906	0	39 906	7 961
CREANCES D'EXPLOITATION	10 262 776	0	10 262 776	8 969 382
Créances clients et comptes rattachés	9 577 803	0	9 577 803	7 850 651
Autres créances d'exploitation	684 973	0	684 973	1 118 731
CREANCES DIVERSES	1 113 295	0	1 113 295	1 361 343
TRESORERIE ET EQUIVALENTS	101 804 753	0	101 804 753	130 270 717
ACTIF CIRCULANT	113 444 286	0	113 444 286	140 640 611
Comptes de régularisation impôts différés	18 830 969	0	18 830 969	23 209 644
Charges à répartir	182 066 499	0	182 066 499	194 022 755
Charges constatées d'avance	1 368 118	0	1 368 118	1 718 484
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	1 302 362 105	174 248 433	1 128 113 671	1 118 897 769

AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

(en Euros)

PASSIF	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Capital social	2 850 000	2 850 000
Report à nouveau	(66 196 042)	(74 514 519)
Résultat en instance d'affectation	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 010 281	8 318 477
Subventions d'investissement	289 768 250	293 986 830
CAPITAUX PROPRES	249 432 490	230 640 788
Provisions pour risques	2 485 360	1 368 375
Provisions pour charges	978 305	1 021 884
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 463 665	2 390 259
Autres emprunts obligataires	865 852 714	877 691 237
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76	0
Emprunts et dettes financières divers	84 467	29 500
DETTES FINANCIERES	865 937 256	877 720 737
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	0	0
DETTES D'EXPLOITATION	6 226 106	8 020 695
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 225 745	4 821 089
Dettes fiscales et sociales	3 307 926	2 636 065
Autres dettes d'exploitation	692 435	563 541
DETTES DIVERSES	3 012 605	83 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	358 763	83 778
Dettes fiscales hors exploitation	2 653 842	0
Autres dettes diverses	0	0
DETTES NON FINANCIERES	9 238 711	8 104 473
CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET SOLDES CREDITEURS DE BANQUE	0	0
Produits constatés d'avance	41 550	41 512
Ecart de conversion Passif	0	0
TOTAL GENERAL	1 128 113 671	1 118 897 769

AUTOROUTE DE LIAISON SEINE-SARTHE			
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021			
(en Euros)			
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Ventes de marchandises	155 778	126 926	221 708
Production vendue	92 319 175	75 786 663	94 252 776
CHIFFRES D'AFFAIRES	92 474 952	75 913 589	94 474 483
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	28 875		
Reprises sur amortissements et provisions	48 579	171 606	940 273
Transferts de charges d'exploitation	42 758	0	1 888
Autres produits d'exploitation	60 813	524 929	797 689
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	92 655 977	76 610 124	96 214 333
Achats de marchandises	152 624	98 666	180 475
Variation de stocks de marchandises	-26 082	4 283	12 158
Achats matières premières et autres approvisionnements	336 202		
Variation de stocks	-166 266		
Autres achats et charges externes	11 368 591	16 829 544	14 427 366
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	11 538 526	16 829 544	14 427 366
Impôts, taxes et versements assimilés sur les rémunérations	20 074	5 638	6 703
Autres impôts et taxes	7 239 904	6 920 300	8 284 976
Impôts, taxes et versements assimilés	7 259 978	6 925 937	8 291 679
Salaires et traitements	1 782 971	700 428	615 750
Charges sociales	593 468	360 375	278 743
Charges de personnel	2 376 439	1 060 803	894 492
Dotations aux amortissements sur immob. et charges à répartir	13 310 373	11 163 625	14 385 034
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		44 795	171 606
Dotations aux amortissements et provisions	13 310 373	11 208 420	14 556 640
Autres charges d'exploitation	9 625	26 982	29 757
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	34 621 484	36 154 636	38 392 567
RESULTAT D'EXPLOITATION	58 034 493	40 455 488	57 821 766
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	209 298	4 716	3 530
Reprises sur provisions	0	101 601	0
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Transferts de charges financières			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	209 298	106 317	3 530
Dotations financières aux amortissements et provisions	11 152 409	10 153 793	10 520 488
Intérêts et charges assimilés	21 296 120	21 489 126	21 936 229
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	32 448 529	31 642 921	32 456 717
RESULTAT FINANCIER	-32 239 231	-31 536 603	-32 453 187
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	25 795 262	8 918 885	25 368 579
Quote part subventions à intégrer au résultat	4 218 580	3 427 460	4 688 177
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 130 033		
Reprises sur provisions et dépréciations	0		
Transferts de charges exceptionnelles			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 348 613	3 427 460	4 688 177
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 947	5	19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	449 522	11 868	345 159
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	451 469	11 873	345 178
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 897 144	3 415 587	4 342 999
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	122 852		
Impôts sur les bénéfices *	8 559 273	4 015 995	9 480 950
RESULTAT	23 010 281	8 318 477	20 230 628
* Dont impôt à exigibilité différée	4 378 675	2 404 354	4 920 926
	23 010 281,29	8 318 476,86	20 230 628,03
TOTAL CHARGES	76 203 607,09	71 825 424,66	80 675 412,45
TOTAL PRODUITS	99 213 888,38	80 143 901,52	100 906 040,48
	23 010 281,29	8 318 476,86	20 230 628,03

ANNEXE

1. Activité de la Société

L'évolution de la crise sanitaire COVID-19 a amené à des restrictions de déplacements plus légères et intermittentes que celles de 2020. Ces mesures ont continué à impacter à la baisse le trafic de la Société, particulièrement au premier semestre mais à une moindre échelle qu'en 2020, et avec un impact significatif par rapport au niveau de trafic connu par la Société en 2019, dernière année pleine avant la crise COVID.

Le TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) sur l'A28 Rouen-Alençon s'établit ainsi à 8 127 véhicules/jour, en augmentation de +22.1% par rapport à 2020, mais toujours en baisse de -10.8% par rapport à 2019.

L'augmentation du trafic de 2021 par rapport à 2020 est répartie de la manière suivante :

- + 24,7% pour les Véhicules Légers,
- + 13% pour les Poids Lourds.

La baisse du trafic de 2021 par rapport à 2019 est répartie de la manière suivante :

- - 12,9% pour les Véhicules Légers,
- - 1,7% pour les Poids Lourds.

Le trafic de poids lourds a atteint en 2021 les niveaux de trafic de 2019, mais les véhicules légers continuent à subir une diminution par rapport aux niveaux connus en 2019.

Le chiffre d'affaires de la Société de 92,31 m€ a augmenté de 21,81% tenant compte de l'augmentation du trafic et de l'augmentation tarifaire opérée au 1er février 2021 (+ 2,34% en moyenne). Il se situe très proche des niveaux de 2019, 94,47 m€ en 2019, soit une diminution de -2,28% par rapport à 2019.

Par ailleurs, l'année 2021 a été également marquée par :

- Le paiement du service des différentes obligations et dettes conformément à la documentation financière ;
 - L'internalisation de l'activité d'exploitation suite à la résiliation du contrat d'exploitation avec Routalis le 27 octobre 2020. La résiliation a pris effet le 1er mai 2021. L'indemnité de résiliation qui était provisionnée dans les comptes de la Société au 31/12/2020 a été payée en 2021. Routalis a fait une réclamation auprès du Tribunal de Commerce de Paris. Sur le plan opérationnel, l'internalisation de l'activité d'exploitation a été un succès sans difficultés particulières dans l'activité courante d'exploitation. En outre, les coûts d'exploitation de la Société ont été significativement diminués.
 - L'externalisation des activités administratives et de support dans la société ALiS Corporate.
 - L'avancement du projet de modernisation des gares de péages ALiS (PMGA) ;
 - Le développement de la politique « Environmental Social Governance » (ESG), ce qui a permis à la Société d'améliorer la note GRESB de façon significative.
-

2. Faits marquants de l'exercice

a) Emprunts obligataires A1 et A2

Conformément à l'échéancier de l'emprunt obligataire A1, la Société a effectué le paiement de l'échéance 8 au 31 janvier 2021 pour un montant de 15,10 m€ dont 10,27 m€ d'intérêts. Au 31 juillet 2021, à l'échéance 9, un montant de 17,09 m€ a été versé dont 10,21 m€ d'intérêts.

Conformément à l'échéancier de l'emprunt obligataire A2, le règlement du coupon de l'emprunt obligataire A2 a été effectué le 31 juillet 2021 pour un montant inflaté de 0,94 m€ d'intérêts.

b) Evolution des comptes de réserves

Compte de réserve du service de la dette

Conformément à la nouvelle documentation financière, le compte de réserve du service de la dette senior a maintenu au 31 décembre 2021 un solde de 19,520 m€. Ce montant correspond, au maximum du service de la dette prévu sur une période de six mois pendant les cinq premières années à compter de l'émission.

Compte de réserve « Major Maintenance »

Selon les termes de la documentation financière, la Société alimente un compte de réserve pour financer les dépenses à venir de gros entretien et à fin 2021, la Société dispose de 24,11 m€.

Compte de réserve « Redemption A2 Bonds »

Respectant les termes de la documentation financière, le compte de réserve Redemption A2 Bonds affiche à fin 2021 un solde de 17,1 m€ correspondant à 38,40% de l'emprunt obligataire indexé et valorisé à 44,53 m€ au 31 juillet 2021.

Compte de réserve « Distribution Shareholder »

Le compte de réserve « Distribution Shareholder » est alimenté de la trésorerie excédentaire du compte courant « Operating Cash Account » et s'élève à 4,42 m€ au 31 décembre 2021.

3. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions comptables en vigueur, applicables en France.

a) Changements de méthode

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu pendant l'exercice 2021.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels et des licences amortis sur la durée allant de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles concédées portant sur la mise en place de la chaîne monétique et de la solution PCI DSS sont amorties sur 10 ans, durée d'utilisation envisagée compte tenu des évolutions technologiques actuelles et à venir.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations inscrites au bilan de la société correspondent pour la quasi-totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

i. Immobilisations corporelles du domaine propre

Les biens propres se composent de biens qui ne sont ni des biens de retour, ni des biens de reprise.

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan comprennent notamment :

- un terrain ;
- un bâtiment et aménagements amortis sur 25 ans ;
- des installations et agencements constructions amortis sur 10 ans ;
- du matériel informatique et de bureau amortis sur 3 à 5 ans ;
- du mobilier de bureau amortis sur 10 ans.

ii. Immobilisations corporelles du domaine concédé

La concession s'étend à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'exploitation et à l'entretien de l'autoroute et de ses installations accessoires, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes, directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les biens meubles ou immeubles mis à disposition par l'Etat, acquis ou réalisés par le concessionnaire, se composent de biens de retour et de biens de reprise :

- Les biens de retour comprennent des terrains, bâtiments, ouvrages, installations et objets mobiliers nécessaires à l'exploitation de la concession. Ces biens appartiennent à l'autorité concédante dès leur achèvement, acquisition ou mise à disposition. En fin de concession, ces biens reviennent obligatoirement et gratuitement à l'autorité concédante.
- Les biens de reprise se composent des biens qui peuvent être repris en fin de concession par l'autorité concédante, moyennant indemnisation.

Par convention entre l'Etat et ALiS, il a été convenu qu'un inventaire serait établi contradictoirement entre l'autorité concédante et la société, destiné à classer les biens selon les trois catégories ci-dessus.

Pendant la période de construction, les immobilisations du domaine concédé ont été inscrites au bilan à leur coût de revient historique incluant :

- Les sommes versées au GIE Constructeurs A28 ;
 - Les frais financiers ;
 - Les frais d'études ;
 - Les frais généraux de la société affectables, engagés jusqu'à la mise en service de l'autoroute en octobre 2005 ;
 - Les commissions et honoraires versés aux banques et autres conseils.
-

A la suite du refinancement début août 2016, les frais financiers ainsi que les commissions et honoraires ont été sortis de l'actif immobilisé.

iii. Amortissement des immobilisations corporelles du domaine concédé

Les immobilisations mises en concession font l'objet d'un amortissement calculé en appliquant à la valeur comptable de l'autoroute le rapport entre le volume de trafic constaté pour l'année considérée et le volume total de trafic estimé pour l'ensemble de la durée de la concession. Les estimations du volume total de trafic pour l'ensemble de la durée de la concession ont été mises à jour en 2021 et la charge d'amortissement a été recalculée en conséquence.

Cet amortissement n'a pas pour objet de constater une dépréciation technique mais de ramener la valeur nette comptable à une valeur nulle à l'expiration de la concession en 2067.

Les immobilisations renouvelables, qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession, font l'objet d'un amortissement pour dépréciation, calculé linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

Par dérogation à l'avis du CNC relatif au plan comptable des sociétés d'autoroute du 11 octobre 1988, et par souci de meilleure compréhension par la communauté financière, les amortissements des biens concédés et les amortissements pour dépréciation sont présentés ensemble dans le compte de résultat et au bilan.

Dans le compte de résultat, ils constituent une charge d'exploitation ; au bilan, ils sont présentés en déduction des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

d) Immobilisations financières

Les immobilisations financières inscrites au bilan correspondent aux prêts consentis à AliS Corporate pour une valeur brute totale de 175 487 K€ :

- Un premier prêt a été signé le 30/04/2021 pour 5 000 K€, le versement est intervenu en mai 2021.
- Un deuxième prêt a été signé le 30/08/2021 pour 170 487 K€. Le premier déblocage est intervenu en septembre 2021 pour 56 603 K€. Le solde du prêt sera déblocqué partiellement sur les années suivantes jusqu'en 2031.

Ces prêts sont amortis sur une durée de 15 ans pour se terminer en 2036.

Conformément aux contrats de prêt, les intérêts sont calculés au taux annuel de 1%.

Les créances liées aux intérêts à percevoir ont été comptabilisées prorata temporis et s'élèvent à 174 K€ au 31/12/2021.

e) Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat selon la méthode PEPS (premier entré premier sorti).

f) Créances clients et autres créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; celles qui présentent des incertitudes de recouvrement faisant l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

g) Subventions d'investissement

Les investissements effectués dans le cadre de la construction de l'autoroute donnent lieu au versement de subventions, enregistrées dans les capitaux propres et reprises en résultat, au même rythme que les amortissements des biens concédés amortis en fonction du volume trafic.

h) Provisions pour risques et charges

i. Provision pour renouvellement

Cette provision, destinée à assurer le renouvellement des immobilisations renouvelables du domaine concédé, est égale à la différence entre le coût d'acquisition du bien et son coût de remplacement ; ce dernier étant estimé sur la base du coût initial du bien, inflaté sur sa durée de vie.

La provision s'élève à 977 K€. La reprise de cette provision a commencé en 2021 lors de l'activation de certains biens relatifs au Programme de modernisation des gares d'ALiS (PMGA) selon la même durée d'amortissement. Les reprises futures se feront au même rythme que les amortissements des biens liés au PMGA.

ii. Provision pour inflation

La provision pour inflation, relative au remboursement inflaté du montant en principal de la dette obligataire A2, est actualisée chaque année, en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation prévu par le contrat de financement.

iii. Provision pour risques

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir des litiges avec des riverains de l'A28 et sont actualisées soit en fonction de l'évolution des affaires auprès des tribunaux compétents, soit de l'estimation de dédommagements que la société pourrait être amenée à s'acquitter

iv. Provision pour charges

Les provisions pour charges ont pour objet de couvrir des dépenses qui, devant être supportées ultérieurement, ont pour origine des faits survenus au cours de l'exercice.

i) Emprunts et charges à répartir

Les frais d'émission d'emprunts et la soulte issue du refinancement rattachés à la nouvelle dette contractée lors du refinancement sont amortis en fonction de l'en-cours de cette dette

4. Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS (en k€)	Montant début exercice	Augmentations		Diminutions		Montant fin exercice
		Acquisitions	Virements de postes	Cession mise hors services	Virements de postes	
Immobilisations incorporelles	2 123	965	0	636	11	2 441
. <u>Domaine propre</u>	<u>128</u>	<u>186</u>	<u>0</u>	<u>298</u>	<u>0</u>	<u>16</u>
<i>dont en service</i>	103	16	0	103	0	16
<i>dont en cours</i>	25	170	0	195	0	0
. <u>Domaine concédé</u>	<u>1 995</u>	<u>779</u>	<u>0</u>	<u>338</u>	<u>11</u>	<u>2 425</u>
<i>dont en service</i>	1 809	769	0	226	0	2 352
<i>dont en cours</i>	186	10	0	112	11	73
Immobilisations corporelles	920 578	3 205	299	650	998	922 434
. <u>Domaine propre</u>	<u>818</u>	<u>149</u>	<u>0</u>	<u>153</u>	<u>0</u>	<u>814</u>
<i>dont en service</i>	818	127	0	153	0	792
<i>dont en cours</i>	0	22	0	0	0	22
. <u>Domaine concédé</u>	<u>919 760</u>	<u>3 056</u>	<u>299</u>	<u>497</u>	<u>998</u>	<u>921 620</u>
<i>dont en service</i>	918 899	1 754	299	497	0	920 455
<i>dont en cours</i>	861	1 302	0	0	998	1 165
Immobilisations financières	1	61 777	0	1	0	61 777
Total	922 702	65 947	299	1 287	1 009	986 652

AMORTISSEMENTS PROVISIONS (en k€)	Mouvements de l'exercice			
	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties et reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	631	214	198	647
. <u>Domaine propre</u>	<u>49</u>	<u>11</u>	<u>56</u>	<u>4</u>
. <u>Domaine concédé</u>	<u>582</u>	<u>203</u>	<u>142</u>	<u>643</u>
<i>dont amortissements</i>	582	203	142	643
<i>dont dépréciations</i>	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	162 764	11 172	335	173 601
. <u>Domaine propre</u>	<u>111</u>	<u>49</u>	<u>72</u>	<u>88</u>
. <u>Domaine concédé</u>	<u>162 653</u>	<u>11 123</u>	<u>263</u>	<u>173 513</u>
<i>dont biens concédés</i>	154 221	10 958	0	165 179
<i>dont biens renouvelables</i>	8 432	165	263	8 334
Total	163 395	11 386	533	174 248

5. Stocks et en cours

- Marchandises : un montant de 57 k€ a été comptabilisé au 31 décembre 2021 après inventaire du carburant non vendu du point dépannage de l'aire du Domaine d'Harcourt.
- Autres approvisionnements : il a été constaté un stock de sel de 138 k€ et un stock de carburant de 28 k€ pour les nécessités du centre d'exploitation.

6. Créances et créances diverses

Les créances de l'actif circulant se répartissent de la façon suivante (en k€) :

Créances	A moins d' 1 an	A plus 1 an	Total	Dont produits à recevoir
Créances clients et comptes rattachés	9 578	0	9 578	5 309
Créances personnel	0	0	0	
Créances sociales	11	0	11	5
Créances fiscales	653	0	653	307
<i>dont TVA</i>	346		346	
<i>dont autres taxes</i>	307		307	307
Autres créances d'exploitation	21	0	21	
Créances diverses	1 113	0	1 113	624
<i>dont assurances</i>	597		597	597
<i>dont autres créances diverses</i>	516		516	27
Total	11 376	0	11 376	6 245

7. Trésorerie

La trésorerie s'élève à 101 804,8 k€ et se décomposent ainsi :

- Compte courant : 36 592,5 k€
- Compte de réserves : 65 151,4 k€
- Autres disponibilités : 60,9 k€

8. Impôts différés

Les impôts différés s'élevant à 23 209,6 k€ au début de l'exercice 2021 ont pour origine la valorisation pour un montant de 40 398,8 k€ des déficits fiscaux de la Société qui se chiffraient à 136 397 k€ fin 2015.

Sur la base des résultats fiscaux à venir, il est prévu de consommer le déficit fin 2021 à horizon 4 ans.

La mise à jour des prévisions de résultat fin 2021 amène à actualiser la valorisation initiale des déficits fiscaux, soit pour l'exercice 2021 une augmentation de la créance d'impôts de 101 k€.

Les impôts différés ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2021 (en k€) :

Début exercice :	23 210
Charge d'IS	-8 660
Actualisation IDA	100
IS exigible	4 181
Fin exercice :	18 831

9. Charges à répartir

Les frais d'émission d'emprunts et la soulte issue du refinancement rattachés à la nouvelle dette contractée lors du refinancement sont amortis en fonction de l'en-cours de cette dette.

Dans le cadre du refinancement, ALiS a constaté un montant de 249 493,6 k€ de coûts activables étalés sur la durée des montants empruntés en fonction des encours dont un montant de 208 292,6 k€ constatant l'écart entre la valeur de marché de la dette précédente et sa valeur nominale, le reste des frais s'élevant à 41 201,0 k€ correspondant à la valeur nette comptable des frais relatifs au financement initial maintenus à l'actif et des dépenses engagées pour le refinancement.

Au cours de l'exercice 2021, il a été amorti un montant de 11 956,3 k€ portant le solde des frais d'émission d'emprunt à 182 066,5 k€ à fin décembre 2021.

10. Charges constatées d'avance

• Redevance domaniale :	1 341,1 k€
• Divers :	<u>27,0 k€</u>
Total :	1 368,1 k€
	dont 1 368,1 k€ moins d'un an

11. Capitaux propres

Le capital social de 2 850 000€, divisé en 5 700 000 actions de 0,50€ nominal chacune, est réparti selon le tableau ci-après :

Actionnariat	Actions	% détention	Montant (en euros)
DIOMEDEA COOPERATIEF (UA) - PGGM	41	0,00072%	21
CORE INFRASTRUCTURE FUND I SCS - Vauban	26	0,00046%	13
CORE INFRASTRUCTURE FUND II SCS - Vauban	8	0,00014%	4
Aberdeen Infrastructure (No2) LLP	13	0,00023%	6
Aberdeen European Infrastructure Partners III LP	4	0,00007%	2
EGIS Investment Partners France III	8	0,00014%	4
Alis Corporate	5 699 900	99,99825%	2 849 950
Total	5 700 000	100,00%	2 850 000

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice (en k€) :

Variations des capitaux propres	Capital Social	Report à nouveau	Résultat	Subventions	Total capitaux propres
Début exercice :	2 850	-74 514	8 318	293 987	230 641
Augmentation du capital					
Affectation du résultat exercice N-1		8 318	-8 318		
Résultat exercice N			23 010		
Reprises subventions				-4 219	
Fin d'exercice	2 850	-66 196	23 010	289 768	249 432

12. Subventions d'investissement

Au titre de la convention de concession, à fin décembre 2009, un montant de 354 675,9 k€ d'appels de fonds avait été présenté aux différentes Collectivités Publiques, le solde des contributions dues ayant été encaissé courant 2010.

Les subventions reçues pour financer partiellement les immobilisations mises en concession sont reprises au résultat en 2021 pour un montant de 4 218,6 k€, quote-part de l'exercice calculée de la même manière que l'amortissement des biens concédés, et intégrée au résultat de la période de façon à ramener ces subventions à une valeur nette comptable nulle à la fin de la concession.

Au 31 décembre 2021, le montant cumulé repris est de 64,9 m€ et le solde des subventions restant à reprendre s'élève à 290,0 m€

13. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice (en k€) :

Provisions pour risques et charges	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Litiges riverain	5		5	0
Inflation emprunt obligataire A2 indice IPC 10/2018	1 363	1 122		2 485
Remise en état réseau sinistres déclarés	45		39	6
Renouvellement équipements indice IPC 12/2015	977		5	972
Total	2 390	1 122	49	3 463

Les provisions pour risques et charges sont constatées afin de répondre aux obligations contractuelles.

Les provisions de remise en état du réseau et des équipements sont à considérer à moins d'un an. Les reprises liées à la provision pour renouvellement équipements ont débuté lors de l'activation de certains biens couvrant le projet de modernisation des gares de péages initié en 2019 et prévu d'être achevé courant 2023. Elles sont reprises selon le même rythme que les dotations aux amortissements des biens activés.

La provision pour inflation valorise l'emprunt obligataire A2 de 42,5 m€ remboursé in fine en juillet 2032.

14. Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante (en k€) :

Dettes financières	A moins d' 1 an	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total	dont charges à payer
Avances actionnaires				0	
Dette obligataire A1	13 327	52 398	748 804	814 529	
Intérêts dette obligataire A1	8 425			8 425	8 425
Dette obligataire A2			42 500	42 500	
Intérêts dette obligataire A2	399			399	399
Dépôts et cautionnements reçus	84			84	
Crédit Mutuel				0	
Total	22 235	52 398	791 304	865 937	8 824

Les dettes A1 et A2 sont garanties par des sûretés réelles.

15. Dettes non financières

Les dettes non financières se décomposent de la façon suivante (en k€) :

Dettes non financières	A moins d' 1 an	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total	dont charges à payer
Dettes fournisseurs et compte rattachés	2 226			2 226	455
Dettes sociales	637			637	546
Dettes fiscales	5 325			5 325	164
<i>dont TVA</i>	2 267			2 267	
<i>dont autres taxes</i>	402			402	164
Autres dettes exploitation	692			692	29
Total dettes d'exploitation	8 880	0	0	8 880	1 194
Dettes sur immobilisations	359			359	7
Dettes fiscales hors exploitation (IS)				0	
Total	9 239	0	0	9 239	1 201

16. Produits constatés d'avance

- Location fibre optique : 38,0 k€ moins d'un an
- Loyer pylônes télécom : 4,0 k€ moins d'un an

17. Chiffres d'affaires

- Chiffre d'affaires hors taxes issu des transactions de péage : 91 237,0 k€
- Recettes carburant hors taxes : 155,8 k€
- Autres recettes diverses : 1 082,2 k€

Total chiffre d'affaires : 92 475,0 k€

18. Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à la somme de 6 348,6 k€ et correspondent à la quote-part des subventions d'investissement intégrées au résultat de l'exercice pour 4 218,6 k€ et aux produits de cession des immobilisations à ALiS Corporate pour 2 130 k€.

19. Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à la somme de 451,5 k€ et correspondent à la sortie des immobilisations cédées à ALiS Corporate.

20. Personnel

L'effectif présent au 31 décembre 2021 est de 63 salariés dont 58 en CDI et 5 en CDD :

Personnel de maîtrise : 17

Personnel d'exécution : 46

L'intéressement pour l'exercice 2021 s'est élevé à 50,7 k€.

La participation des salariés au résultat de l'entreprise s'élève à 122,9 k€.

21. Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures, perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres de direction (Directeur Général), s'élève à 120,3 k€ (y compris charges sociales et provisions) au 30 avril 2021.

Depuis le 1^{er} mai 2021, le mandat du Directeur Général n'est plus rémunéré.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux administrateurs et aux censeurs pendant l'exercice 2021.

22. Engagements hors bilan

a) Engagements donnés

Néant.

b) Engagements reçus

- Dans le cadre du rechargement des chaussées, un contrat de performance a été signé le 19 juillet 2013 entre ALiS, Maître d'Ouvrage, et l'Entrepreneur.

Afin de garantir le parfait achèvement des Travaux et le paiement des pénalités prévues au Contrat, ALiS a reçu une caution solidaire limitée à la somme maximale de 4 477 629€ de la part du GIE Constructeurs. Le GIE est composé des sociétés Colas Grand Travaux et Le Foll Travaux Publics. Ledit Montant du Contrat est actualisé et révisé selon les stipulations de l'article 9 du Contrat.

Le Cautionnement prend fin de plein droit à l'expiration d'une période d'une année après sa date d'entrée en vigueur soit au plus tard le 11 juillet 2022. Passé ce délai, aucune demande de mise en jeu du Cautionnement ne sera prise en compte par la Caution.

- Dans le cadre du contrat de concession entre la société ALiS et la société des pétroles SHELL signé le 27 mai 2021 pour le réaménagement et l'exploitation d'une aire de service en bordure de l'autoroute A28 « Aire des Haras et domaine d'Harcourt » portant sur les activités suivantes :

- Distribution de carburants
- Ventes en boutique
- Restauration et services associés

Il a été accordé à la société ALiS une garantie bancaire de 200 000 €. Celle-ci restera en vigueur pendant la durée du contrat soit jusqu'au 14 juin 2036.

Elle a pour objet de garantir le paiement par le donneur d'ordre et de toutes sommes dues au bénéficiaire, au titre du contrat susvisé.

c) Engagements indemnités fin de carrière « IFC »

Les engagements IFC ont été estimés à 60 0000€ au 31/12/2021. Aucune provision et charge n' a été payée et comptabilisée sur cet exercice.

23. Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

24. Transactions avec les parties liées

Les prestations de services relatives aux fonctions supports par ALiS CORPORATE à ALiS en 2021 s'élèvent pour un montant de 4 311 479.67 euros.

25. Consolidation

La société est consolidée par la société ALiS Corporate, SAS au capital de 280 771 393,50 € dont le siège social est situé ZAC de Maison Rouge, 27800 BOSROBERT.

La société ALiS Corporate détient 99.99825 % du capital de la société ALiS.

26. Rémunération des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires relatifs à l'audit des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 s'élève à la somme de 26,508 k€ hors taxes.
